



Lac Saint-Louis, Rapides de Lachine, Bassins de La Prairie

Résolution CE – 2007-11-15 002

DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE CRÉATION DE PARC ÉCOLOGIQUE DE L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

ATTENDU QUE

- *Les partenaires du Parc écologique de l'Archipel de Montréal* est un organisme sans but lucratif;
- *Les partenaires du Parc écologique de l'Archipel de Montréal* regroupent une quarantaine d'organismes aujourd'hui;
- leur mission vise la création d'un Parc écologique de l'Archipel de Montréal;
- le projet a pour objectif de protéger et de mettre en valeur un minimum de 12 % du Québec méridional composé d'une mosaïque de milieux naturels (forêts, bois, milieux humides, corridors verts, îles, berges et grands cours d'eau);
- *Les partenaires du Parc écologique de l'Archipel de Montréal* sollicitent tous les paliers de gouvernement à participer à la création du Parc écologique de l'Archipel de Montréal;
- *Les partenaires du Parc écologique de l'Archipel de Montréal* sollicitent le Comité ZIP Ville-Marie ;
- ce projet est complémentaire à la mission du Comité ZIP Ville-Marie;

Proposé par: Monsieur Benoît Paré

Appuyé par: Monsieur Hugo Robitaille

QUE le Conseil exécutif du Comité ZIP Ville-Marie :

- **ACCEPTÉ** d'appuyer le projet initié par *Les partenaires du Parc écologique de l'Archipel de Montréal*.